



SECRETARIA GENERALIS SYNODI

QUESTIONS FRÉQUEMMENT POSÉES (F.A.Q.)

- Qu'est-ce que l'*Instrumentum laboris* ?
- L'*Instrumentum laboris* est né des rapports reçus par la Secrétairerie Générale du Synode. Qui a envoyé ces rapports ?
- Qui a rédigé l'*Instrumentum laboris* ?
- Comment l'*Instrumentum laboris* est-il structuré ?
- Cet *Instrumentum laboris* apparaît, dans sa structure, très différent du précédent qui contenait de nombreuses fiches avec de nombreuses questions, pourquoi cette structure a-t-elle été choisie ?
- L'*Instrumentum Laboris* mentionne un support théologique. De quoi s'agit-il ?
- Que peut-on attendre de la conclusion du Synode ?
- Certains sujets ont été confiés aux 10 groupes de travail mis en place par le Pape François. Comment interpréter cette décision ? Est-ce une manière d'écartier ces thèmes du débat de l'Assemblée ?
- Où puis-je trouver l'IL ?

Qu'est-ce que l'*Instrumentum laboris* ?

Comme l'indique le mot latin, l'*Instrumentum Laboris* (IL) est avant tout un outil de travail pour les membres de la Deuxième Session de la XVI^e Assemblée Générale Ordinaire du Synode des Évêques. Cela justifie également son langage et l'utilisation de notions et de catégories théologiques dans certaines de ses parties. Un support théologique, qui sera bientôt publié, en facilitera la lecture et permettra d'approfondir les notions et les catégories théologiques utilisés

L'IL découle des réflexions que les Conférences épiscopales, les Églises orientales catholiques et d'autres organismes ecclésiaux internationaux, ainsi que des rapports présentés par les curés de paroisse lors des trois jours de travail de la Rencontre Internationale [Curés pour le Synode](#), ont menées à partir du *Rapport de Synthèse* de la Première Session (4-29 octobre 2023) à la lumière des indications fournies par la Secrétairerie Générale du Synode dans le document [Vers Octobre 2024](#)..

L'IL articule ainsi les synthèses reçues pour nourrir la réflexion sur la question au cœur de l'Assemblée d'octobre : *Comment être une Église synodale en mission*.

En tant qu'instrument de travail de la XVI^e Assemblée, l'IL n'est pas un document magistériel, ni un catéchisme. Ce n'est pas non plus un texte qui offre des réponses préfabriquées, ni un document qui a l'intention d'aborder toutes les questions liées à la nécessité d'être de plus en plus "synodaux en mission". C'est un document, fruit de l'écoute, du discernement et de la réflexion sur la synodalité qui a mûri au cours du processus synodal. Il s'agit d'un **texte de base**, articulé mais essentiel, conçu avant tout comme un soutien à la méthode avec laquelle l'assemblée sera appelée à travailler et pour encourager la **prière**, le **dialogue**, le **discernement**, la **maturation d'un consensus** à partir de

quelques convergences mûries en cours de route en vue de la remise au Saint-Père d'un *Document final* de la XVIe Assemblée.

***L'Instrumentum laboris* est né des rapports reçus par la Secrétairerie Générale du Synode. Qui a envoyé ces rapports ?**

En décembre 2023, la Secrétairerie Générale, à travers le document [Vers Octobre 2024](#), a invité toute la communauté chrétienne à réfléchir sur la question-guide identifiée pour la Deuxième Session de la XVIe Assemblée : *Comment être une Église synodale en mission ?* en proposant une série de parcours et d'activités différenciés à partir du [Rapport de synthèse](#), approuvé par les membres de la XVIe Assemblée à la fin des travaux de la Première Session en octobre 2023. Il s'agissait de maintenir vivant le dynamisme synodal en promouvant au niveau local une réflexion sur la manière de valoriser la coresponsabilité différenciée dans la mission de la part de tous les fidèles et, en même temps, de demander aux Conférences épiscopales, aux Églises orientales catholiques et aux regroupements d'Églises de réfléchir sur comment articuler la dimension de l'Église dans son entièreté et son enracinement au niveau local, recueillant ainsi les fruits de la réflexion autour du Rapport de Synthèse.

Malgré le peu de temps disponible, au 30 juin 2024, bien 108 rapports ont été reçus des Conférences Épiscopales (sur 114), 9 des Églises orientales catholiques, en plus de la contribution de l'USG-UISG (respectivement l'Union Internationale des Supérieurs Majeurs et l'Union Internationale des Supérieurs générales). Outre la contribution de certains dicastères de la Curie romaine, la Secrétairerie Générale a également reçu plus de 200 observations de la part d'organisations internationales, de facultés universitaires, d'associations de fidèles ou de différentes communautés et personnes individuelles. Évidemment, dans la rédaction de *L'Instrumentum laboris*, la Secrétairerie Générale a également pris en considération les rapports présentés par les curés au cours des trois jours de travail de la Rencontre Internationale [Curés pour le Synode](#), ainsi que ceux de certains groupes de travail : les cinq groupes constitués par la Secrétairerie Générale du Synode pour une étude théologique approfondie de cinq domaines de réflexion, à la suite de ce qui a été demandé à plusieurs reprises par l'Assemblée (le visage de l'Église synodale missionnaire ; le visage synodal missionnaire des regroupements d'Églises ; le visage de l'Église universelle ; la méthode synodale ; le « lieu » de l'Église synodale en mission), et une commission spécifique d'experts canoniques constituée pour soutenir le travail des théologiens.

En ce sens, *L'Instrumentum laboris* peut véritablement être considéré comme un document de l'Église qui a su dialoguer avec différentes sensibilités et différents domaines pastoraux.

Qui a rédigé *L'Instrumentum laboris* ?

Comme tout autre document de la Secrétairerie Générale du Synode relatif au processus synodal, *L'Instrumentum laboris* (IL) est le fruit d'un travail qui a impliqué un grand nombre de personnes de différentes parties du monde et de différentes compétences. Tout d'abord, un [groupe de théologiens](#) (hommes et femmes, évêques, prêtres, consacrés/consacrées et laïcs) de différents continents, mais aussi les membres du [XVe Conseil Ordinaire](#) de la Secrétairerie Générale du Synode accompagnés de quelques consultants du même Secrétariat.

Une première version du document a ensuite été envoyée à environ soixante-dix personnes, représentant l'ensemble du Peuple de Dieu (prêtres, consacrés et consacrées, laïcs, représentants de réalités ecclésiales, théologiens, agents pastoraux et un nombre significatif de pasteurs) du monde entier, de diverses sensibilités ecclésiales et de différentes "écoles" théologiques. Cette large consultation a été faite pour rester cohérente avec le principe de circularité (ce qui vient de la base retourne à la base) qui a animé tout le processus synodal. Cette vérification du matériel préparé à la

lumière des rapports reçus a été aussi un exercice, de la part de la Secrétairerie Générale, de ce rendre compte (*accountability*) qui caractérise l'Église synodale.

Enfin, après les modifications nécessaires, l'IL est revenu entre les mains du Conseil ordinaire qui, après une série d'amendements, l'a approuvé et l'a transmis au Saint-Père pour l'approbation finale.

Comment l'*Instrumentum laboris* est-il structuré ?

L'*Instrumentum laboris* est composé de cinq sections. Après l'**Introduction**, l'IL s'ouvre sur une section consacrée aux **Fondements** de la compréhension de la synodalité, qui propose à nouveau la prise de conscience mûrie durant le processus et établie lors de la Première Session. Suivent **trois Parties étroitement imbriquées**, qui éclairent la vie synodale missionnaire de l'Église à partir de différentes perspectives : (I) **la perspective des Relations** - avec le Seigneur, entre frères et sœurs et entre les Églises - qui soutiennent la vitalité de l'Église bien plus radicalement que ses structures ; (II) **la perspective des Parcours** qui soutiennent et nourrissent concrètement le dynamisme des relations ; (III) **la perspective des Lieux** qui, contre la tentation d'un universalisme abstrait, parlent du caractère concret des contextes dans lesquels les relations s'incarnent, avec leur variété, leur pluralité et leur interconnexion, et avec leur enracinement dans le fondement jaillissant de la profession de foi. Chacune de ces sections fera l'objet de prière, d'échanges et de discernement dans l'un des modules qui marqueront les travaux de la Deuxième Session.

Un résumé de l'IL est disponible à l'adresse suivante : www.synod.va

Cet *Instrumentum laboris* apparaît, dans sa structure, très différent du précédent qui contenait de nombreuses fiches avec de nombreuses questions, pourquoi cette structure a-t-elle été choisie ?

L'Assemblée est une réalité en évolution et l'*Instrumentum laboris* est au service de l'Assemblée et non l'inverse ! Si, lors de la Première Session, il était nécessaire de faire émerger des convergences face aux nombreuses questions issues de la large consultation du Peuple de Dieu au niveau local, national et continental, il est maintenant nécessaire qu'un consensus puisse être atteint à partir de ces convergences. Alors que lors de la Première Session, les membres ont été invités à choisir le domaine thématique dans lequel ils souhaitaient apporter leur contribution, lors de la Deuxième Session, tous les membres aborderont le même texte et discuteront des mêmes propositions.

L'*Instrumentum Laboris* est destiné aux membres de la XVIe Assemblée, mais comment les groupes synodaux locaux et, en général, les fidèles qui ne participeront pas à l'Assemblée d'octobre peuvent-ils l'utiliser ? Comment peuvent-ils contribuer aux travaux d'octobre ?

L'*Instrumentum laboris* s'adresse principalement aux membres de la Première Session de la XVIe Assemblée Générale du Synode des Évêques. Cependant, c'est aussi un outil précieux pour les groupes individuels au niveau diocésain et national qui souhaitent poursuivre leur chemin de réflexion et de discernement sur la manière dont nous marchons ensemble en tant qu'Église, et réaliser des initiatives ecclésiales.

Par exemple, l'IL peut être une occasion spéciale pour une rencontre - même virtuelle - entre les membres de l'Assemblée et, au moins, l'équipe nationale dans la phase de préparation de la réunion d'octobre, aussi par la méthode synodale de la Conversation dans l'Esprit. De cette manière, la fonction de représentation de chaque membre de l'Assemblée peut être rendue tangible.

En tout cas, il est important que ceux qui s'intéressent à la conversion synodale de l'Église en vue de la mission poursuivent leur engagement afin que le dynamisme ecclésial initié avec la consultation

du Peuple de Dieu en 2021 ne s'éteigne pas et que l'exercice de la coresponsabilité dans la mission de l'Église continue à se développer au niveau local, comme c'est déjà le cas. En outre, l'IL aidera certainement à comprendre combien il est important que les fidèles puissent accompagner le travail de l'Église par la prière, en demandant à l'Esprit Saint - véritable protagoniste des travaux d'octobre - de soutenir la grande tâche confiée aux membres de l'Assemblée.

L'*Instrumentum Laboris* mentionne un support théologique. De quoi s'agit-il ?

Pour accompagner l'*Instrumentum laboris*, relativement concis, la Secrétairerie Générale du Synode a jugé opportun d'offrir quelques lignes d'approfondissement (*Insights*) théologique et canonique sur les thèmes présents dans l'IL, afin d'aider en premier lieu les membres de l'Assemblée - sans toutefois exclure un cercle plus large de destinataires - à reconnaître et à comprendre les racines et les implications de ce qui est contenu dans l'IL. « Approfondir » *d'un point de vue théologique* signifie : mettre en évidence la référence des différents sujets à l'Écriture Sainte, à la Tradition de l'Église, au Concile Œcuménique Vatican II, au récent Magistère de l'Évêque de Rome et des évêques du monde entier. « Approfondir » *du point de vue canonique* signifie : montrer comment le discernement sur des sujets particuliers peut se traduire en pratiques réglementées et vérifiées, aussi par l'instrument normatif.

Plutôt qu'un texte organique, le support sera présenté comme une série de « gloses » de l'IL. En effet, une version actualisée de l'IL contiendra quelques références au support dans les marges des différents chapitres.

Que peut-on attendre de la conclusion du Synode ?

La célébration de la Deuxième Session de la XVIe Assemblée du Synode des Évêques ne signifie pas la conclusion du processus synodal. La Constitution apostolique *Episcopalis Communio (EP)*, qui régit l'ensemble du processus synodal, nous rappelle que le synode se compose essentiellement de trois phases : la consultation des fidèles, le discernement par les pasteurs et la phase de mise en œuvre. Ces trois phases ne sont pas seulement à comprendre dans un sens chronologique. En effet, avec la célébration de la XVIe Assemblée, selon l'EP, nous serions dans la phase du discernement des pasteurs, qui serait suivie par le temps de réception des travaux de l'Assemblée par les communautés locales. Cependant, le discernement des pasteurs a accompagné presque tout le processus synodal (c'est-à-dire dès la phase de consultation, qui en fait a déjà vu le discernement des pasteurs au niveau local, national et continental). En outre, on peut attester que la phase de « mise en œuvre » a déjà commencé immédiatement après les premières réunions. Les « fruits » du synode sont déjà nombreux. En effet, nombreux sont les témoignages des réalités ecclésiales qui ont modifié leurs actions ecclésiales dans un sens synodal, avec une plus grande coresponsabilité de tous les fidèles baptisés. Par conséquent, la conclusion de la Deuxième Session ne sera pas la fin du processus synodal, mais seulement un moment important du discernement des pasteurs.

En revanche, lors des synodes précédents, un document final était approuvé et remis au Saint-Père. Ce document contenait certaines indications que l'Assemblée souhaitait transmettre au Pape. Ce dernier, généralement après quelques mois, remettait à toute l'Église un document appelé Exhortation post-synodale contenant certaines dispositions relatives au sujet traité. On peut s'attendre à ce que cette assemblée produise également un document final à remettre au Saint-Père pour une éventuelle exhortation. L'objectif de l'Assemblée synodale est d'offrir des conseils au Pape. Le synode est consultatif et non délibératif.

Certains sujets ont été confiés aux 10 groupes de travail mis en place par le Pape François. Comment interpréter cette décision ? Est-ce une manière d'écartier ces thèmes du débat de l'Assemblée ?

Dès le début, le Pape François a insisté sur le fait que ce Synode ne porte pas sur tel ou tel thème, mais sur la synodalité, sur la manière d'être une Église missionnaire en chemin. L'Assemblée d'octobre et toutes les questions théologiques et les propositions pastorales de modification ont cet objectif. L'Assemblée devrait donc être un moment où chaque participant, se situant dans un parcours qui a commencé en 2021 et apportant la « voix » du peuple de Dieu dont il est issu, invoquera l'aide de l'Esprit Saint et celle de ses frères et sœurs pour discerner la volonté de Dieu pour son Église, et non une occasion d'imposer sa propre vision de l'Église.

En même temps, le Pape François a accueilli la convergence que les membres de l'Assemblée ont exprimée au cours de la Première Session autour d'un certain nombre de questions importantes concernant la vie et la mission de l'Église dans une perspective synodale, sur lesquelles l'Assemblée est parvenue à un consensus constant, presque toujours supérieur à 90 %, en créant 10 groupes de travail ad hoc. Il s'agit de questions d'une certaine importance, dont certaines nécessitent d'être traitées au niveau de toute l'Église et en collaboration avec les dicastères de la Curie romaine. Il ne s'agit donc pas de retirer certains thèmes du débat de l'assemblée, qui a déjà exprimé une convergence quant à leur importance, mais plutôt de fournir des éléments utiles d'un point de vue théologique et canonique à offrir au ministère de Pierre. Ces groupes doivent donc déjà être considérés comme un fruit du cheminement synodal. Ces groupes impliquent des experts et des évêques de différentes parties du monde, identifiés sur la base de leur expertise et respectant la variété des origines géographiques, des domaines disciplinaires, des genres et des conditions ecclésiales nécessaires à une approche authentiquement synodale. Ils recueillent et enrichissent les contributions existantes sur les thèmes qui leur ont été assignés. Les groupes devraient achever leurs travaux si possibles avant la fin du mois de juin 2025.

Où puis-je trouver l'IL ?

L'Instrumentum laboris est disponible en plusieurs langues sur le site officiel de la Secrétairerie Générale du Synode (www.synod.va) où une section ad hoc a été créée pour les travaux de la Deuxième Session de la XVIe Assemblée. Outre l'IL, cette section contient également une FAQ, des infographies et d'autres documents utiles non seulement pour la préparation des membres de l'assemblée mais aussi pour toute autre personne ou groupe souhaitant approfondir le thème de l'Église synodale.